



PROGRAMME RÉCAPITULATIF

**LA PRATIQUE DE
L'EXPERTISE
JUDICIAIRE
Parcours 2**

LA PRATIQUE DE L'EXPERTISE JUDICIAIRE

Parcours 2

Mieux appréhender l'expertise : Connaître le déroulement et les particularités de l'expertise judiciaire

PROGRAMME RÉCAPITULATIF

Période de réalisation de la session

Session ouverte du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023

Durée totale estimée

7 heures (travaux compris)

Prix : 125 €

Pour les avocats libéraux : possibilité de prise en charge par le FIF-PL à titre individuel selon les conditions de cet organisme (budget annuel FIF-PL de 750 euros, dans la limite des fonds disponibles)

Pour les avocats salariés : possibilité de prise en charge par l'OPCO selon les conditions de cet organisme

Autres publics : 125 euros

Prérequis

Le parcours s'adresse aussi bien aux jeunes avocats qu'à des avocats plus expérimentés. Leur intérêt pour en savoir plus sur l'arbitrage interne est déterminant pour l'inscription.

Niveau

- Actualisation : tout public et vie professionnelle
- Niveau 1 : acquisition des fondamentaux

Séquences d'apprentissage

2^{EME} PARCOURS ET OBJECTIFS :

✓ **Module 4 : Le déroulement de l'expertise.**

Objectif pédagogique : De l'ouverture des opérations à la remise du rapport, quelles étapes l'expertise doit-elle obligatoirement traverser ?

Peut-on réduire, voire stopper l'expertise ? Peut-on l'étendre ? Sous quelles conditions ?

À chaque étape de l'expertise ses contraintes, et ses codes. Les maîtriser, ça permet à l'avocat de déterminer quel rôle jouer à chaque moment.

✓ **Module 5 : Les particularismes de l'expertise judiciaire.**

Objectif pédagogique : Le principe, et la structure d'une expertise judiciaire restent les mêmes pour chaque juridiction, et dans chaque matière.

Néanmoins, des particularismes subsistent, et méritent d'être identifiés. Quels sont-ils ?

En fonction de la juridiction, mais aussi de la matière, les modalités de l'expertise judiciaire s'adaptent. En avoir conscience permet d'agir en responsabilité.

✓ **Module 6 : Expertises transfrontalières.**

Objectif pédagogique : Comment se passe une expertise judiciaire si elle se déroule dans plusieurs pays ? Est-ce le même régime ? Y a-t-il des principes internationaux ? À l'échelle européenne ? À l'échelle du monde ?

En cas d'expertise transfrontalière, l'avocat est nécessairement moins informé, moins expérimenté.

- **3 masterclass animées par des professionnels et des experts qui interviennent dans le domaine de l'expertise judiciaire.**

✓ **Evaluation finale**

Objectif pédagogique : Valider et évaluer les acquis des apprenants à la fin de leur parcours de formation.

Des documents interactifs sous la forme d'infographies ou de présentations permettent également aux apprenants d'être actifs dans leur apprentissage.

Auteurs scientifiques

Elizabeth MENESGUEN

Avocate au barreau du Val-de-Marne, ancien Bâtonnier, ancienne présidente de la commission formation du CNB

Alain NUÉE

Premier président honoraire près la Cour d'appel de Versailles

Béatrice DESHAYES

Avocate aux Barreaux de Paris et de Cologne, spécialisée en risques industriels et assurances

Claude VALLET

Magistrate honoraire- Cour d'appel de Nancy, Ancienne Présidente de Chambre de recours - Office Européen des Brevets

Roch MENES

Chirurgien, Expert judiciaire honoraire, président d'honneur de la Cie Nationale des Médecins de Justice

Hervé FOULT

Chirurgien Orthopédiste, Expert près la Cour d'appel de Paris

Florence BOYER

Avocate au Barreau de Paris, spécialisée en droit de la réparation du dommage corporel

Sylvie PERRIN

Commissaire aux Comptes - Expert-Comptable près la Cour d'appel de Versailles et du Centre

Sylvie PATTE

Ingénieur civil des constructions, Arbitre agréée CMATP et CMAP, Expert près la Cour d'appel de Versailles

Antoine CHATAIN

Avocat au Barreau de Paris, cabinet Chatain & Associés, exerçant en contentieux des affaires, responsabilité civile, informatique, risque industriel

Dominique HAM

Avocat au Barreau de Paris, cabinet Chatain & Associés, exerçant en contentieux de la responsabilité civile et des contrats, du risque industriel et de l'informatique

Camille POTIER Avocate au Barreau de Paris, cabinet Chatain & Associés, exerçant en droit pénal et financier

Spécialisation concernée

L'EXPERTISE JUDICIAIRE

Modalités d'assistance pédagogique

Le forum d'échanges sur la plateforme 360Learning qui héberge le parcours permet de poser des questions au référent expert du domaine « arbitrage » proposé par le Groupe Arbitrage du CNB. Ce dernier répondra sous 48 heures.

Coordonnées de la personne chargée des relations avec les apprenants

Alexandra VERDOT

Responsable de la formation continue

a.verdot@edase.fr

04.91.54.43.63

Référent "handicap" :

Anne BOCOVIZ

Directrice de l'EDASE
a.bocoviz@edase.fr
04.91.54.43.63

Modalités de sanction de la formation

Remise d'une attestation de fin de formation par l'école.